

# POUR L'APPLICATION EN RÉSIDENCE

## CaRMS 2025

Cahier préparé par

**D<sup>r</sup> Jessy Boilard**

Programme d'aide au choix de carrière  
Direction de l'aide aux étudiantes et étudiants (DAE)  
Faculté de médecine de l'Université Laval

Dernière mise à jour : 3 octobre 2024

\* Pour prendre rendez-vous : 418 656-2131, poste 403459  
ou [dae@fmed.ulaval.ca](mailto:dae@fmed.ulaval.ca)

## Table des matières

<b>Calendrier du jumelage des R-1 – CaRMS 2024.....</b>	<b>3</b>
<b>Données pour la soumission au CaRMS.....</b>	<b>5</b>
<b>Documents justificatifs .....</b>	<b>7</b>
<b>Curriculum Vitae .....</b>	<b>10</b>
Faire son CV .....	10
Les grandes lignes d'un CV.....	11
Éléments clés à considérer concernant le contenu et la forme .....	12
<b>Lettre de motivation.....</b>	<b>13</b>
<b>Lettre de recommandation .....</b>	<b>16</b>
Lignes directrices pour les répondants.....	16
<b>Critères de sélection et d'admission – Programmes de résidence – Université Laval .....</b>	<b>17</b>
<b>Postes de résidence en médecine au Québec selon le programme de 2023 à 2025 .....</b>	<b>19</b>
<b>Postes de résidence en médecine au Québec par université selon le programme en 2025 ....</b>	<b>20</b>
<b>Références utiles .....</b>	<b>25</b>

## Calendrier du jumelage des R-1 – CaRMS 2024

### LÉGENDE

Les dates à respecter **pour les externes** de l'Université Laval en particulier sont en gras et placées dans des cases grises

Les dates à respecter **par la faculté** sont dans des cases noires

PREMIER TOUR	
Ouverture de la plateforme CaRMS en ligne	11 septembre 2024 (12 h)
Publication des descriptions de programmes sur carms.ca	11 septembre 2024 (12 h)
<b>DATE LIMITE : Complétion du sondage LimeSurvey pour la personnalisation du DREM</b>	<b>27 septembre 2024</b>
DATE LIMITE : Soumission des demandes de traduction des documents de référence	8 octobre 2024 (17 h)
<b>DATE LIMITE : Soumission des dossiers de rendement de l'étudiant en médecine (DREM) par les facultés canadiennes (aux fins de traduction)</b>	<b>11 octobre 2024 (17 h)</b>
Début de la sélection de programmes	17 octobre 2024 (12 h)
DATE LIMITE : Soumission de demande de traduction pour les dossiers de rendement de l'étudiant en médecine (DREM)	17 octobre 2023 (17 h)
<b>DATE LIMITE : Demande de production du relevé de notes officiel sur monportail afin que le Registraire puisse transmettre votre relevé de notes à CaRMS</b>	<b>6 novembre 2024</b>
<b>DATE LIMITE : Envoi des relevés de notes et DREM de la part de la faculté</b>	<b>15 novembre 2024</b>
DATE LIMITE : Soumission des documents de références	28 novembre 2024
DATE LIMITE : Soumission et assignation des candidatures et des documents	29 novembre 2024 (12 h)
Début de la période d'examen des dossiers	29 novembre 2024 (12 h 05)
DATE LIMITE : Mise à jour des statuts d'entrevue dans CaRMS en ligne (avant l'envoi des invitations en entrevue) <i>Les invitations officielles seront transmises dans les 5 jours suivants</i>	14 janvier 2025
Période nationale des entrevues	18 janvier au 9 février 2025
Début de la période de classement	23 janvier 2025 (12 h)
DATE LIMITE : Soumission de la liste de classement	20 février 2025 (15 h)
Jour du jumelage	4 mars 2025 (12 h)

<b>DEUXIÈME TOUR</b>	
<i>Début de l'accès à CaRMS en ligne pour les candidats</i>	<i>7 janvier 2025 (12 h)</i>
<i>DATE LIMITE : Soumission des demandes de traduction pour les DREM et les documents de références</i>	<i>21 février 2025 (17 h)</i>
Début de l'accès à CaRMS en ligne pour les candidats non jumelés	4 mars 2025 (12 h)
Descriptions de programmes approuvées par les bureaux de FMPD et publiées sur carms.ca	6 mars 2025 (12 h)
Début de la période de sélection des programmes	6 mars 2025 (12 h)
<b>DATE LIMITE : Relevés de notes et DREM envoyés par les facultés</b>	<b>10 mars 2025</b>
DATE LIMITE : Soumission des documents de références	17 mars 2025
DATE LIMITE : Soumission et assignation des candidatures et des documents	18 mars 2025 (12 h)
Début de la période d'examen des dossiers	18 mars 2025 (12 h 05)
Début de la période de classement	25 mars 2025 (12 h)
DATE LIMITE : Soumission de la liste de classement	8 avril 2025 (15 h)
Jour du jumelage	17 avril 2025 (12 h)

## Données pour la soumission au CaRMS

### 1. Données personnelles

### 2. Études de premier cycle

Les études de premier cycle font référence aux études faites après l'école secondaire, mais avant les études en médecine. Vous devriez inscrire toutes les études entamées même si vous ne les avez pas terminées.

### 3. Études de deuxième cycle

Études qui mènent à l'obtention du grade de maîtrise. Vous devriez faire la liste de tous les diplômes entrepris même si inachevés.

### 4. Éducation médicale

Assurez-vous que la première entrée ou premier enregistrement correspond bien à la faculté qui a émis votre diplôme de médecine. Si vous avez interrompu vos études de médecine, vous devez fournir une explication dans la boîte pourvue à cet effet.

### 5. Stages à option

Les stages à option sont des séances de travail pratique en environnement clinique exercées pendant les études de médecine. Décrivez les stages accomplis durant vos études.

#### *Stages cliniques à option*

Un stage à option est un stage de votre choix réalisé ou à réaliser pendant l'externat (études médicales prédoctorales).

### 6. Formation en résidence

### 7. Autre formation professionnelle/certification

Décrivez toute autre formation non clinique reçue ou si vous avez reçu tout autre type de certification.

#### *Autres formations*

Veuillez inscrire uniquement les formations non cliniques à cet endroit (telles que Réanimation cardio-respiratoire, etc.).

Pour les DHCEU, les évaluations de compétences devraient apparaître sous la rubrique « Examens ».

## 8. Expérience professionnelle

Décrivez toute l'expérience professionnelle pertinente qui pourrait selon vous rendre votre dossier de candidature plus attractif, en commençant par la plus récente.

Lister uniquement l'expérience de travail, autre que médicale, qui constitue un plus dans votre candidature.

## 9. Publications/présentations

Vous pouvez faire ici la liste des articles, posters, présentations, etc. qui ont été publiés ou qui vont être publiés sous peu.

## 10. Expérience en recherche

Décrivez votre expérience en matière de recherche. Cette expérience doit correspondre à de la recherche effectuée « officiellement » pour une université ou une compagnie, en laboratoire ou sur le terrain.

## 11. Expérience à titre de bénévole

Décrivez tous les postes de bénévole que vous avez occupés, en commençant par le plus récent, qui seraient pertinents dans votre dossier de candidature. Nous entendons par postes de bénévole tout travail non rémunéré et pour lequel aucun crédit universitaire n'a été octroyé.

## 12. Activités et récompenses/prix

Cette section comprend les **associations**, les **comités**, etc. dont vous êtes membre, y compris les associations professionnelles, ainsi que vos **intérêts, loisirs, réalisations ou toute autre activité pertinente** qui intéresserait les directeurs de programmes qui examineront votre dossier.

## 13. Déclaration/Permis d'exercer la médecine

Statut de citoyenneté au Canada

Permis canadien d'exercer la médecine en vigueur

Avez-vous fait l'objet d'une enquête par un ordre médical quelconque à la suite d'accusations de mauvaise conduite, d'incompétence, ou toute forme d'allégation?

Avez-vous déjà fait l'objet de chefs d'accusation sur des questions disciplinaires ou d'aptitude au travail?

## 14. Examens

Il s'agit de la liste des examens liés à l'obtention d'un permis d'exercice de la médecine au Canada ou aux États-Unis. Si vous avez repassé certains de ces examens, n'indiquez que les derniers en date.

*Note : L'examen du Conseil médical du Canada partie 1 ne figure pas sur cette liste, car il est obligatoire pour tous les étudiants à la fin de leur quatrième année.*

## Documents justificatifs

- A. Dossier de rendement de l'étudiant en médecine (DREM)
  - B. Fiches d'évaluation
  - C. Relevés de notes
  - D. Documents de référence/lettres de recommandation
  - E. Lettre de motivation
  - F. Photographie
  - G. Documents de citoyenneté canadienne
  - H. Documents additionnels
  - I. Note sur la traduction des documents
- 

### A. Dossier de rendement de l'étudiant en médecine (DREM)

-  Le DREM est une lettre émanant du vice-doyen aux études médicales doctorales de la Faculté qui décrit votre cheminement académique pendant la durée de vos études médicales. On y retrouve notamment vos évaluations sommatives des stages obligatoires juniors et seniors ainsi que les évaluations des stages optionnels à votre DREM jusqu'à la période senior S8 inclusivement. Ceci sera fait dans la mesure où les fiches sont disponibles dans l'intranet. Afin d'être en harmonie avec les autres universités québécoises, aucune fiche d'évaluation de mi-stage (évaluation formative) n'y figurera.  
Voir la [définition](#) proposées sur le site de CaRMS.
-  Vous devez compléter le [sondage LimeSurvey](#) concernant la personnalisation de votre DREM ainsi que le besoin de traduction **au plus tard le 27 septembre octobre 2024**. Après cette date, il ne sera plus possible d'apporter des modifications à votre DREM.
-  Si vous désirez faire traduire votre DRÉM par l'entremise du service de traduction de CaRMS, vous devez faire une demande **au plus tard le 17 octobre 2024**.
-  Vous trouverez un [exemple de DREM](#) sur monPortail.

### B. Fiches d'évaluation

-  Toutes les fiches d'évaluation **sommatives** des stages obligatoires et optionnels sont automatiquement envoyées avec le DREM. Pour le stage d'obstétrique/gynécologie, vous devez choisir si vous désirez joindre, en plus de la sommative de fin de stage, la première fiche d'évaluation sommative si vous avez effectué les stages dans 2 milieux différents) à votre DRÉM en complétant le sondage LimeSurvey cité ci-haut.

### C. Relevé de notes

-  Le Registraire produira un relevé de notes, ou plutôt un "Complément au relevé de notes", en mode Réussite-Échec pour tous les candidats qui postulent (y compris les non-jumelés de 2023).
-  Le relevé de notes - CaRMS est transmis aussitôt que vous en faites la demande au Bureau du registraire et des frais sont exigés par exemplaire et par destinataire
-  Vous devez commander votre relevé de notes en ligne à partir de monPortail sous l'onglet «Documents officiels» en cochant "CaRMS" pour identifier l'organisme à qui il doit être transmis et ceci **au plus tard le 6 novembre 2024**.

- ✎ Un seul relevé est nécessaire pour l'ensemble des applications en résidence.
- ✎ Le relevé de notes **n'a pas à être traduit** pour une demande dans une faculté anglophone.
- ✎ Le relevé comprend uniquement les cours et stages de votre doctorat en médecine (les cours et stages qui sont contributoires aux 200 crédits).
- ✎ La version produite par le Registraire pour le CaRMS est la seule version autorisée pour le jumelage. Aussi, à moins que ceci ne fasse partie des critères d'admission mentionnés dans la description du programme<sup>1</sup>, il n'est pas permis de diffuser sa moyenne cumulative au CV. Ainsi, un relevé de notes officiel UL soumis par un externe et la moyenne au CV seront considérés comme une violation au jumelage et signalés comme un problème de professionnalisme.
- ✎ L'externe qui effectue des études de 2e cycle ou un autre programme à l'Université Laval peut demander au bureau de la gestion des études correspondant de produire une lettre confirmant l'inscription, les crédits complétés ainsi que la moyenne cumulée pour ce programme et joindre le tout à son dossier en ligne. Pour les étudiants inscrits à un programme de recherche de la Faculté, nous vous invitons à contacter la conseillère en gestion des études : [Isabelle Tremblay](#)
- ✎ Si vous avez complété un programme ailleurs qu'à l'Université Laval et qu'un programme de résidence exige tous vos relevés de notes universitaires (premier cycle et cycles supérieurs), vous devrez également obtenir vos relevés de notes officiels auprès de ces universités.

#### **D. Documents de référence/lettres de recommandation**

- ✎ Les documents de référence ou lettres de recommandation sont des lettres fournis par des médecins, des professeurs ou des individus d'un domaine non clinique, aussi connu sous le nom « répondant », qui recommandent la poursuite de votre formation médicale.
- ✎ Chaque programme a ses exigences en termes de lettres requises. Vous trouverez tous les détails en rapport avec ces exigences dans *Descriptions de programmes* sur le site du CaRMS.
- ✎ On retrouve trois types de documents de référence : le formulaire d'appui du candidat, la lettre de recommandation (lettre traditionnelle) et la lettre de recommandation structurée (formulaire spécifique exigé par certains programmes de médecine familiale et de médecine d'urgence). Chaque programme mentionne quel est le type de document requis.
- ✎ Pour connaître la procédure relative à l'envoi d'un document de référence, veuillez consulter l'article [Comment puis-je créer une demande pour un document de recommandation dans CaRMS en ligne?](#)
- ✎ La date limite pour la soumission des demandes de traduction des lettres de recommandation (références) par CaRMS est le **8 octobre 2024**. Si vous utilisez un service de traduction externe, les documents doivent être déposés au plus tard le **28 novembre 2024**. Il est donc recommandé d'avoir des références secondaires au cas où un répondant ne pourrait soumettre son document dans les délais prescrits.

#### **E. Lettres de motivation (Voir p. 17)**

#### **F. Photographie**

- ✎ Vous devez ajouter une photo professionnelle en format JPEG dont la taille ne peut excéder 2 Mo.

---

<sup>1</sup> Par exemple, certains programmes de résidence en santé publique exigent une moyenne pondérée cumulative (MPC) minimale pour l'admission à une formation de niveau maîtrise

## **G. Documents de citoyenneté canadienne**

### ➤ Option 1 (durée approximative de trois semaines) :

Inscrivez-vous à l'Examen d'Aptitude du Conseil médical du Canada, partie 1 (EACMC partie1).

- ✎ Après l'inscription, envoyez vos documents de statut légal au CMC avant le **18 octobre 2024** aux fins de vérification.
- ✎ Une fois vérifié, vous recevrez une période de validité de l'identité (PVI), valable pour une période de cinq ans.
- ✎ Vous pouvez transférer votre statut légal vérifié et votre PVI du CMC directement dans votre dossier CaRMS en ligne aux fins d'utilisation pendant le jumelage. Pour plus de détails, consulter l'article [Comment puis-je transférer l'information concernant ma période de validité de l'identité \(PVI\) à partir du CMC ?](#)

### ➤ Option 2 :

Téléverser une preuve de citoyenneté ou un document de statut légal notarié ou certifié dans votre dossier CaRMS.

- ✎ Veuillez consulter les descriptions de programme pour obtenir les exigences précises.
- ✎ Vous devez soumettre une copie notariée ou certifiée d'un document officiel délivré par le gouvernement qui confirme le statut à ce chapitre. Souvent, les documents fournis par le gouvernement comportent une date d'expiration, vous devez donc vous assurer que les documents soumis sont valides, car les documents expirés ne seront pas acceptés par les responsables des programmes. Parmi les documents acceptés, mentionnons les suivants :
  - Certificat de naissance canadien ;
  - Certificat de citoyenneté canadienne ;
  - Confirmation de résidence permanente ;
  - Carte de résident permanent (recto et verso) ;

## **H. Documents additionnels**

- ✎ Vous pouvez assigner d'autres types de documents à votre dossier de candidature tels que résumés analytiques de publications, rapports d'ophtalmologie, relevés de notes d'études de premier ou de deuxième cycle ou tout autre document additionnel éventuellement exigé par l'un ou l'autre programme.

## **I. Note sur la traduction des documents**

- ✎ L'utilisation du service de traduction offert par CaRMS **n'est pas obligatoire**; les traductions d'autres partis tiers sont acceptées. Pour plus de détails, veuillez consulter l'article [Est-ce que je peux utiliser un service de traduction autre que celui offert par CaRMS ?](#)
- ✎ Pour connaître les traducteurs de la région, consultez le [site de l'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes du Québec](#).
- ✎ Les demandes de traduction via CaRMS sont complétées directement dans CaRMS en ligne.
- ✎ Les documents suivants peuvent être traduits par CaRMS moyennant certains [frais](#)
- ✎ Il est possible de contacter le service de traduction de l'Université Laval :
  - Les Traductions Langulaire
  - Courriel: [traductions.langulaire@lli.ulaval.ca](mailto:traductions.langulaire@lli.ulaval.ca)
  - Site Web: <https://www.langulaire.com/>

# Curriculum Vitae

## **Faire son CV**

Une des principales fonctions d'un CV est de fournir une brève description chronologique de vos expériences antérieures et de votre formation. C'est un formulaire multifonctionnel et personnel de demande d'emploi, d'admission à des études et à de la formation, de bourses et de prix et distinctions ainsi que d'adhésion ou de participation à une organisation.

Il s'agit d'un *document dynamique* et non statique qui doit être continuellement mis à jour au fur et à mesure que vous accumulez de nouvelles expériences ou réussites. En dépit de sa multifonctionnalité, votre CV doit être restructuré ou réécrit, ou au moins révisé, pour chaque objet auquel il est destiné. Il pourrait être totalement inadéquat d'inclure une longue liste de publications dans un CV que vous présentez pour une adhésion à un organisme de bénévolat. Par ailleurs, il pourrait être essentiel d'inclure cette information dans le corps, ou au moins dans une annexe, d'un CV que vous soumettez pour obtenir un poste universitaire.

Certains experts recommandent de garder deux versions de votre CV. La première consistera en un court résumé de votre formation et de votre expérience, et la deuxième, en une version plus longue contenant des renseignements détaillés sur vos publications et vos présentations. Toutefois, de façon générale, aucun CV ne devrait être trop long. Peu importe le nombre de vos réalisations, vous n'impressionnez personne si on ne peut détecter rapidement deux ou trois bonnes raisons de vous préférer à quelqu'un d'autre. Laissez votre CV vous mettre en valeur. Dans le cas d'une demande à des programmes de formation en résidence, un format chronologique convient très bien pour la plupart des étudiants en médecine. Voici quelques principes généraux qui vous aideront :

**1. Un CV chronologique devrait être présenté en ordre chronologique inversé.**

Il devrait indiquer immédiatement ce que vous faites actuellement.

**2. L'aspect d'un CV est extrêmement important.**

Lorsque vous avez fini de réfléchir au contenu et à la présentation de votre CV, assurez-vous que l'ensemble a un aspect agréable qui attire le regard.

**3. Un CV doit être rédigé dans un style abrégé et succinct.**

Résistez à la tentation d'ajouter des phrases explicatives qui empêcheront le lecteur de se concentrer sur l'information de base présentée. Au moment de faire une demande de formation en résidence, vous aurez la possibilité de vous exprimer au moyen d'énoncés personnels ou biographiques. Dans le futur, lorsque vous ferez une demande pour un emploi ou d'autres types de postes, vous inclurez une lettre de motivation appropriée avec votre CV pour présenter vos compétences et vos points forts à l'égard du poste. Chacun a un CV différent. Même si vous utilisez une présentation identique, votre CV ne ressemblera pas aux autres parce que son contenu est différent.

Soyez honnête. Si vous n'avez rien réalisé de particulier dans une catégorie donnée, ne mentionnez rien. N'inventez rien. Vous pouvez être précis concernant votre taux de participation dans un projet ou une activité, mais n'induisse pas votre lecteur en erreur.

## ***Les grandes lignes d'un CV***

### **Renseignements personnels**

Inscrivez vos nom et prénom au complet. Assurez-vous de pouvoir être joint à l'adresse civique, au numéro de téléphone et à l'adresse courriel que vous indiquez. Si des informations supplémentaires sont pertinentes pour votre candidature, elles seront exigées ultérieurement pendant le processus. Indiquez dans cette section vos langues lorsqu'au moins deux sont maîtrisées.

### **Études**

Présentez votre scolarité en ordre chronologique inversé, en commençant par l'établissement d'enseignement que vous fréquentez actuellement. Indiquez le nom de l'établissement, le diplôme visé ou obtenu et la date de fin d'études réelle ou prévue. Rappelez-vous d'indiquer le nom de la faculté de médecine, le diplôme obtenu et la formation de premier cycle. Laissez tomber les écoles secondaires. Ultérieurement, vous ajouterez des catégories distinctes pour la formation de 2<sup>e</sup> et de 3<sup>e</sup> cycle (comprend la résidence et le fellowship), l'expérience pratique, les nominations professorales et les certificats et permis d'exercer.

### **Compétences particulières**

Décrivez toute autre formation non clinique reçue ou si vous avez reçu tout autre type de certification.

### **Stages à option**

Listez en ordre chronologique inversé tous les stages à option effectués et à venir (incluant les stages post-CaRMS) en indiquant l'établissement, la ville et la période (par exemple : hiver 2023). Vous pouvez y inscrire également les stages d'observation clinique d'une durée significative (plus d'une journée).

Notez que pour vos stages SARROS ou à l'international, vous pouvez créer une nouvelle section et ajoutez une description de tâches. Pour chaque description de fonction utilisez une puce et un verbe conjugué à l'infinitif.

### **Recherche**

Indiquez tous les projets de recherche et stages de recherche accompagnés de la période et de l'établissement attiré. Expliquez votre projet et vos tâches (en utilisant des puces pour décrire vos tâches et un verbe conjugué à l'infinitif)

### **Expérience pertinente**

Indiquez les postes, les organisations et les dates d'emploi pour chaque expérience de travail. Essayez de limiter la liste aux expériences liées à la médecine (p. ex. : technicien médical, assistant de recherche, moniteur au laboratoire d'anatomie, etc.). Décrivez les principales tâches en utilisant des puces et un verbe à l'infinitif.

## Autres expériences de travail

Dressez la liste des autres emplois occupés pertinents, en lien ou non avec la médecine, qui témoignent de l'étendue de votre expérience de travail (p. ex. : cuisinier, professeur au secondaire, directeur des communications, etc.).

## Engagement et bénévolat

Listez toutes les implications qui démontrent votre leadership, votre altruisme et votre esprit collaboratif (p. ex. : président d'une association, intervenant pour un organisme, accompagnateur, etc.). Il est important d'y préciser le nombre d'heures associé à vos activités de bénévolat.

## Publications

Dressez la liste de tous les articles que vous avez publiés ou présentés par titre, lieu et date de publication ou de présentation. Si cette liste est très longue, il pourrait être bon de la présenter séparément dans une annexe ou d'inscrire « Disponibles sur demande ».

## Bourses et distinctions

Tout prix décerné par une université, une organisation ou une collectivité est pertinent, mais vous devez faire preuve de jugement pour déterminer si une réalisation à laquelle vous accordez de l'importance en aura pour le lecteur de votre CV. Par exemple, les bourses d'appui à la réussite ou de précarité financière ont peu de pertinence dans le contexte d'une application en résidence.

## Activités personnelles

Dressez la liste de vos champs d'intérêt ou de vos activités para professionnelles dans cette section (plein air, sports, voyages, activités culturelles, musique, etc.). Ils vous permettront de donner une idée plus précise de votre personnalité. De même, tout talent particulier ou toute qualité spéciale qui n'est pas mentionné dans d'autres parties de votre CV devrait être présenté dans cette section

## *Éléments clés à considérer concernant le contenu et la forme*

- Viser une longueur de **2 à 4 pages** selon la pertinence des informations
- Faire apparaître les **stages en première page**
- Inclure toutes les **réalisations scolaires et autres** (p. ex. : musique, sports, etc.)
- **Présentation chronologique inversée** (activités les plus récentes en premier)
- N'embellissez pas les faits dans votre CV, l'information doit **être pertinente et véridique**
- **Évitez de laisser des « trous »** dans votre CV, c.-à-d. des périodes sur lesquelles le lecteur s'interrogera
- Mettez en évidence des **informations à remarquer, qui vous distinguent**
- Portez attention à la **qualité du français** : demandez une révision au besoin
- Assurez-vous d'une **présentation soignée et aérée**
- Conserver les qualités et les aptitudes pour la lettre de motivation

## Lettre de motivation

Lettre que le candidat rédige pour le présenter aux programmes de résidence.

Chaque programme a ses propres exigences en termes de contenu des lettres de motivation. Veuillez vérifier les exigences de chacun dans le Répertoire des programmes du CaRMS pour voir ce que les programmes qui vous intéressent requièrent à cet égard. Vous les trouverez sur le site web du CaRMS sous la rubrique *Descriptions de programmes*; cliquez sur jumelage principal R-1, puis choisissez *Répertoire des programmes* et enfin *Descriptions des programmes*.

- ✗ Si l'un des programmes que vous avez sélectionnés ne donne pas de description de la lettre de motivation, consultez la description d'un autre programme dans la même discipline pour vous aider.
- ✗ Vous pouvez aussi vous inspirer de la description de la spécialité que vous retrouvez dans l'Intranet de la Faculté de médecine de l'Université Laval sous « Profil ».
- ✗ Il est préférable d'écrire vos lettres et de les importer en fichier texte (.txt) sur le site du CaRMS afin d'éviter d'être surpris par la fin de la session en pleine rédaction (45 minutes maximum).
- ✗ Normalement, le nombre de mots ne comprend pas l'en-tête (salutations) et la signature, uniquement le corps de votre lettre. Comme formule de salutation, il est habituellement recommandé d'utiliser ce modèle :  
Dre XYV,  
Directeur.rice de programme de XYV, Université Laval,  
Comité d'admission (ou Membres du comité d'admission),
- ✗ Assurez-vous que les lettres de motivation sont complètes avant de les assigner à des programmes.
- ✗ Les directeurs de programme apprécient particulièrement que la lettre de motivation ait une présentation logique et que les critères du programme soient respectés.
- ✗ Donnez un titre le plus spécifique possible à votre lettre afin d'éviter toute confusion lorsque vous l'assignerez à un programme spécifique.
- ✗ Mentionnez votre nom au complet et la faculté de médecine d'où vous graduez sur la première ligne de votre lettre.

*Les huit principaux éléments d'une bonne lettre*

### Visez juste

Ne faites pas perdre de temps au lecteur. Inspirez-vous d'abord de la description du programme qui se trouve dans le répertoire des programmes du service CaRMS. Étudiez les spécifications données à l'égard de la lettre de motivation, mais parcourez également le reste de la page et lisez entre les lignes, si nécessaire. Le programme met-il l'accent sur le service public, la recherche ou l'étendue des connaissances? La principale exigence semble-t-elle être la maturité, l'entregent ou l'aptitude aux études, un seul ou tous ces éléments? Le texte fait-il mention du niveau d'engagement, de la capacité de supporter la pression, des aptitudes pour les communications désirées? Faites votre choix en fonction des principaux éléments généraux que vous voulez faire valoir (p. ex. : vous songez à faire de la recherche, vous êtes impatient d'acquérir une vaste expérience, vous travaillez bien en équipe ou vous êtes particulièrement sensible aux besoins des patients).

## **Soyez logique**

L'introduction et la conclusion de votre lettre peuvent exprimer brièvement votre gratitude, vos espoirs, votre enthousiasme, etc. Mais le corps de la lettre doit appuyer l'élément clé à transmettre, à savoir que vous êtes le candidat idéal pour ce programme. Pour en convaincre le lecteur, il faudra d'abord présenter la réponse de façon succincte (comme ci-dessus) et la justifier dans quelques paragraphes. Choisissez les aspects dont vous voulez discuter en fonction de votre analyse du programme, établissez ensuite des justifications à partir de votre expérience pour développer chaque point.

## **Soyez cohérent**

La cohérence est une qualité en rédaction et une qualité personnelle. Assurez-vous que toutes vos idées découlent de l'idée de base et veillez à démontrer les liens qui existent entre elles. Prenez soin de vérifier les phrases d'introduction de chaque paragraphe pour vous assurer qu'elles suivent le plan établi. Pour lier les phrases, ne vous limitez pas à de vagues mots charnières comme « aussi », « toutefois » et « ainsi ». Des mots charnières plus précis comme « parce que » et « bien que » accentuent le raisonnement. Prenez le temps d'établir des liens précis. Demandez à un ami ou à un mentor de vous donner son avis sur la qualité de votre lettre.

## **Étoffe le contenu de la lettre**

Vous devez donner une image précise de qui vous êtes : votre lettre ne doit pas simplement répéter les faits indiqués dans votre CV et votre relevé de notes. Formulez des réponses explicites à la question qui vient à l'esprit de tout lecteur qui se trouve devant une pile de documents similaires, à savoir « Et alors? ». Vous pouvez commencer avec les mots contenus dans la description du programme et trouver ensuite des termes plus ciblés qui expriment mieux votre pensée. Soyez précis. Rien ne sert de faire des énoncés à moins de pouvoir les soutenir. Reportez-vous aux faits énumérés dans d'autres sections de votre demande (« comme l'indique mon relevé de notes »), mais assurez-vous d'inclure suffisamment d'exemples dans votre lettre pour qu'elle parle par elle-même. Mentionnez qu'il s'agit d'exemples et non de toute l'histoire (« Un incident survenu pendant mon stage optionnel en pédiatrie est un exemple de... »). Votre choix de termes concrets pour décrire ces faits contrebalancera également l'utilisation de termes généraux dans les phrases informatives. Méfiez-vous des clichés comme « J'ai toujours voulu être pathologiste » ou « C'est lorsque j'ai eu la rougeole que j'ai choisi de devenir pédiatre ». Ne retenez que les aspects les plus pertinents de vos histoires et assurez-vous qu'ils démontrent clairement que vous êtes un excellent candidat pour ce programme.

## **Révéléz-vous**

Votre lettre constitue une forme préliminaire d'entrevue. En effet, les lecteurs vous ont demandé de raconter des histoires, de donner des détails et de décrire les faits qu'ils connaissent déjà. Ils veulent que vous leur démontriez que vous avez suffisamment de force de caractère pour vous analyser. Vous pouvez mentionner des choses que vous n'aurez peut-être pas spécifiées dans le reste de votre demande, comme des circonstances familiales, des antécédents ethniques ou des intérêts politiques. N'ayez pas peur d'aborder des problèmes ou des difficultés et insistez sur la façon dont vous les avez surmontés. Utilisez le pronom « je » plutôt que des expressions empesées comme « l'auteur de cette lettre » ou « mon expérience » ou « dont j'ai fait l'expérience ». Pour éviter la monotonie, commencez certaines phrases avec une subordonnée, comme « Lorsque je lavais des éprouvettes » ou « En raison de mes difficultés » et continuez ensuite avec « j'ai » ou « j'ai appris ».

## Style

Ne donnez aux lecteurs aucun prétexte pour mettre votre lettre de côté. Soyez concis – ne diluez pas l’effet que vous vouliez produire. Relisez attentivement votre lettre pour vous assurer que vous n’avez pas oublié de détails et que vous n’avez pas fait de fautes de grammaire ou d’orthographe. Demandez aussi à d’autres personnes de la lire. Assurez-vous que la structure de vos phrases est claire et logique. Évitez de surcharger vos phrases avec du jargon et des termes prétentieux – votre lettre devrait démontrer votre capacité de communiquer avec des patients ainsi que des collègues. Pour que le ton soit dynamique, utilisez des verbes à la forme active (« Je veux traiter des patients ») plutôt que des verbes à la forme passive ou des expressions abstraites (« Mon désir est de prendre part au traitement de patients. »)

## Éléments de réflexion

Avant d’entrer à la faculté de médecine, vous avez dû donner des renseignements précis concernant les sujets suivants dans votre lettre autobiographique :

- ☒ Qu’avez-vous fait? Pourquoi? Qu’est-ce que ça vous a apporté?
- ☒ Qui êtes-vous?
- ☒ Quels sont vos objectifs? Comment comptez-vous les atteindre?

Maintenant, vous avez presque terminé vos études à la faculté de médecine, mais le style de votre lettre de motivation doit être sensiblement le même. Vous êtes maintenant un étudiant en médecine qui fait le bilan de ses réalisations dans la vie.

## Indiquez clairement vos objectifs

- ☒ Pensez à vos qualités, vos expériences, vos contributions et vos points forts passés, et particulièrement à la faculté de médecine (créativité, défis, travaux de recherche, le cas échéant, aptitudes pour la résolution de problèmes et capacité d’analyse, etc.).
- ☒ Parlez de vous comme d’un étudiant équilibré qui aime la vie et les études.
- ☒ Consultez le répertoire, passez en revue et surlignez les exigences et objectifs propres à chaque établissement.
- ☒ Respectez toutes les échéances pertinentes indiquées dans le guide du service CaRMS.
- ☒ Structurez vos pensées en fonction des exigences de chaque programme.
- ☒ Établissez une grille des exigences propres à chaque programme.

## Lettre de recommandation

Une lettre de recommandation est une lettre rédigée par un médecin qui, de préférence, vous a supervisé en milieu clinique et qui vous recommande pour une formation médicale plus approfondie. CaRMS traite confidentiellement toutes les lettres de recommandation. Le candidat n'a pas de droit d'accès aux documents fournis dans le cadre du jumelage. Chaque programme a ses propres exigences en termes de contenu des lettres de motivation, de leur nombre et du type de répondant.

### *Conseils aux candidats :*

- ✗ Choisissez des répondants connus et respectés dans le programme auquel vous appliquez.
- ✗ Vous pouvez aussi choisir un répondant qui vous considère comme un excellent candidat ou qui peut témoigner d'une qualité ou d'une compétence dans un domaine particulier.
- ✗ Communiquez ou rencontrez personnellement la personne à laquelle vous demandez une lettre de recommandation.

### ***Lignes directrices pour les répondants***

Ces lignes directrices ne visent pas à normaliser la lettre de recommandation, mais plutôt à aider les répondants à composer une lettre de recommandation, permettant ainsi aux directeurs de programmes d'utiliser les lettres à des fins de comparaison.

La lettre de recommandation devrait :

- ✗ Décrire le type et la durée des échanges entre le répondant et le candidat,
- ✗ Faire des commentaires adéquats sur :
  - ✓ Les aptitudes cognitives et les connaissances de l'étudiant,
  - ✓ Ses capacités de résolution de problèmes et la gestion des patients,
  - ✓ Ses aptitudes comportementales,
  - ✓ Ses aptitudes à la communication et aux relations de travail,
  - ✓ Ses aptitudes au travail d'équipe,
  - ✓ Sa motivation et sa ponctualité,
  - ✓ Son sens des responsabilités
  - ✓ Ses compétences d'intervention propres à la discipline
  - ✓ Ses qualités spéciales et les contributions uniques

Si le répondant n'est pas en mesure de donner son avis sur un élément particulier du rendement de l'étudiant dans les catégories mentionnées ci-dessus, il lui faut déclarer qu'il n'a pas pu observer cet élément ou qu'il n'en sait rien.

On recommande aux répondants de se prononcer sur les qualités particulières qu'ils auraient pu observer chez les candidats ou sur n'importe quelle contribution méritoire qu'ils auraient apportée.

Certains programmes peuvent exiger des commentaires sur certaines qualités du candidat.

La lettre de recommandation doit être téléchargée directement sur le site de CaRMS.

## Critères de sélection et d'admission – Programmes de résidence – Université Laval

Programme	Entrevue	CV	Dossier étudiant		Lettres d'appui (références)	Lettre de motivation	Autres
			Dossier scolaire	Stages cliniques			
Anesthésiologie*	Informations non précisées dans le descriptif de programme Examen de connaissances médicales générales pendant l'entrevue						
Chirurgie cardiaque*	50 %	20 %	15 %	15 %			
Chirurgie générale*	40 %	Inclus dans le dossier	35 % = DREM et stages chirurgicaux 20 % = autres stages		5 %	Incluse dans le dossier	
Chirurgie orthopédique*	50 % MEM	Inclus dans le dossier	50 %				
Chirurgie plastique*	40 %	Inclus dans le dossier	30 %	20 % = DREM et stages chirurgicaux 10 % = autres stages		Incluse dans le dossier	
Chirurgie vasculaire*	40 %	Inclus dans le dossier	30 %		Incluses dans le dossier	Incluse dans le dossier	Appréciation globale : 10%
Dermatologie*	50 %	Inclus dans le dossier	50 %				
Médecine d'urgence*	33,3 %	11,1 %	33,3 %		11,1 %	11,1 %	
Médecine familiale*	50 %	50 %			N/A	Optionnelle	
Médecine interne*	35 %	10 %	50 %		N/A	5 %	
Médecine physique et réadaptation*	45 % MEM	10 %	30 %		10 %	5 %	
Neurochirurgie							
Neurologie*	60 %	15 %		25 %	Incluses dans le dossier	Incluse dans le dossier	
Obstétrique-gynécologie*	MEM	Informations non précisées dans le descriptif de programme					

Programme	Entrevue	CV	Dossier étudiant		Lettres d'appui (références)	Lettre de motivation	Autres
			Dossier scolaire	Stages cliniques			
Ophthalmologie*	30 %	20 %	30 %		10 %	10 %	
O.R.L.*	35 % MEM	25 %	25 % incluant activités de recherche		10 %	5 %	
Pathologie diagnostique et moléculaire*	Informations non précisées dans le descriptif de programme						
Pédiatrie*	Informations non précisées dans le descriptif de programme						
Psychiatrie*	Entrevue comporte- mentale	Informations non précisées dans le descriptif de programme					
Radio-oncologie*	50 %	Non pondéré	15 % = compétences au doctorat 20 % = qualités recherchées 5 % = cours et stages		10 %	Non pondérée	
Radiologie diagnostique*	35 %	5 %	15 %	35 %		10 %	
Santé publique et médecine préventive*	65 %	Inclus dans le dossier	35 %			Incluse dans le dossier	Exercice d'écriture (post-entrevue)
Urologie*	35 %	10 %	50 %		5 %	Incluse dans le dossier	

\* Dernière validation : 2024-09-16

## Postes de résidence en médecine au Québec selon le programme de 2023 à 2025

	CaRMS 2023	CaRMS 2024	CaRMS 2025
Anesthésiologie	34	33	34
Chirurgie cardiaque	3	3	3
Chirurgie générale	15	15	15
Chirurgie orthopédique	8	8	12
Chirurgie plastique	5	5	5
Chirurgie vasculaire	3	3	4
Dermatologie	10	10	10
Génétique médicale	4	5	5
Médecine d'urgence	10	10	10
Médecine familiale	515	526	
Médecine interne	149	149	147
Médecine nucléaire	5	6	6
Médecine physique et réadaptation	8	8	8
Neurochirurgie	2	2	2
Neurologie	11	13	13
Neurologie pédiatrique	1	1	2
Obstétrique-gynécologie	16	18	
Ophtalmologie	12	12	13
Otorhinolaryngologie	7	7	9
Pathologie diagnostique et moléculaire	10	10	9
Pédiatrie	28	30	30
Psychiatrie	46	47	
Radiologie diagnostique	23	23	23
Radio-oncologie	3	3	4
Santé publique et médecine préventive	8	8	8
Urologie	7	7	7

## Postes de résidence en médecine au Québec par université selon le programme en 2025

Programme	Québec	UL	McGill	UdeM	UdeS
Anesthésiologie	34	10	7	11	6
Chirurgie cardiaque	3	1	1	1	-
Chirurgie générale	15	4	3	5	3
Chirurgie orthopédique	12	3	2	4	3
Chirurgie plastique	5	1 +1*	1	2	1
Chirurgie vasculaire	4	1	1	2	-
Dermatologie	10	3	2	3	2
Génétique médicale	5	-	3	2	-
Médecine d'urgence	10	3	3	4	-
Médecine familiale		133	111	174	?
Médecine interne	147	37	30	44	36
Médecine nucléaire	6	-	2	2	2
Médecine physique et réadaptation	8	4	-	4	-
Neurochirurgie	2	-	1	-	1
Neurologie	13	3	3	4	3
Neurologie pédiatrique	2	-	1	1	-
Obstétrique-gynécologie		4	4	6	?
Ophtalmologie	13	3	4	4	2
Otorhinolaryngologie	9	2	2	3	2
Pathologie diagnostique et moléculaire	9	2	2	3	2
Pédiatrie	30	7	6	10	7
Psychiatrie		11	10	14	?
Radiologie diagnostique	23	6	5	8	4
Radio-oncologie	4	1	1	2	-
Santé publique et médecine préventive	8	2	2	2	2
Urologie	7	2	1	2	2

\* Service post-formation obligatoire

## RAPPORT DU JUMELAGE DES R-I 2020-2024 en % (QUÉBEC)

Discipline	Nombre de postes   Nombre de 1 <sup>er</sup> choix										2020-2024	2022-2024
	%											
	2020		2021		2022		2023		2024			
Anesthésiologie	29	35	29	38	32	45	34	43	33	53		
	83		76		71		79		62		74	71
Chirurgie cardiaque	2	8	3	4	3	2	3	4	3	5		
	25		75		100		75		60		67	78
Chirurgie générale	15	34	15	30	15	34	15	29	15	32		
	44		50		44		52		47		47	48
Chirurgie orthopédique	7	14	8	22	8	18	8	23	8	26		
	50		36		44		35		31		39	37
Chirurgie plastique	5	12	5	13	5	17	5	14	5	17		
	42		38		29		36		29		35	32
Chirurgie vasculaire	2	3	3	2	3	6	3	9	3	6		
	67		100		50		33		50		60	44
Dermatologie	12	25	10	17	10	21	10	13	10	24		
	48		59		48		77		42		55	55
Génétique médicale	2	2	5	3	4	3	4	4	5	4		
	100		100		100		100		100		100	100
Médecine d'urgence (spécialité)	10	33	10	23	10	24	10	20	10	30		
	30		43		42		50		33		40	42
Médecine familiale	507	310	507	317	511	309	515	315	526	315		
	100		100		100		100		100		100	100
Médecine interne	153	155	141	144	145	144	149	121	149	149		
	99		98		100		100		100		99	100
Médecine nucléaire	5	8	5	2	5	6	5	10	6	9		
	63		100		83		50		67		73	67
Médecine physique et réadaptation	7	9	7	9	7	7	8	8	8	8		
	78		78		100		100		100		91	100
Neurochirurgie	2	9	2	7	2	7	2	3	2	7		
	22		29		29		67		29		35	41
Neurologie	11	22	11	20	11	12	11	18	13	19		
	50		55		92		61		68		65	74
Neurologie pédiatrique	2	5	1	6	1	4	1	4	1	5		
	40		17		25		25		20		25	23
Obstétrique-gynécologie	15	30	15	26	16	32	16	37	18	35		
	50		58		50		43		51		50	48
Ophtalmologie	13	23	12	15	12	21	12	23	12	21		
	57		80		57		52		57		61	55

O.R.L.	7	17	6	23	7	16	7	22	7	17		
	41		26		44		32		41		<b>37</b>	39
Pathologie diagnostique et mol.	13	8	10	7	10	5	10	10	10	10		
	100		100		100		100		100		<b>100</b>	100
Pédiatrie	29	58	28	60	28	63	28	49	30	52		
	50		47		44		57		58		<b>51</b>	53
Psychiatrie	57	78	53	66	55	68	46	78	47	76		
	73		80		81		59		62		<b>71</b>	67
Radio-oncologie	4	8	3	9	3	4	3	11	3	11		
	50		33		75		27		27		<b>43</b>	43
Radiologie diagnostique	25	29	23	29	23	35	23	40	23	36		
	86		79		66		58		64		<b>71</b>	62
Santé publique et médecine prév.	5	6	7	5	7	7	8	5	8	1		
	83		100		100		100		100		<b>97</b>	100
Urologie	8	10	7	12	7	10	7	15	7	<b>32</b>		
	80		58		70		47		22		<b>55</b>	46

### Légende (5 ans)

Vert > 90%

Jaune 71-90%

Rose 50-70%

Gris < 50%

Orange : Augmentation importante du nombre de candidats

Source : données du CaRMS, soit le nombre de postes en résidence en médecine au Québec ainsi que les données issues du *Tableau 34 - Discipline de premier choix des DCM actifs par discipline et faculté d'obtention du diplôme*

## RAPPORT DU JUMELAGE DES R-I 2020-2024 en % (CANADA)

Discipline	Nombre de postes   Nombre de 1 <sup>er</sup> choix %											
	2020		2021		2022		2023		2024		2020-2024	2022-2024
Anesthésiologie	116	154	120	155	129	184	140	203	149	210		
	75		77		70		69		71		<b>73</b>	70
Anesthésiologie - Clinicien-chercheur	1	1	2	3	0	0	0	0	2	2		
	100		67		0		0		100		<b>53</b>	33
Chirurgie cardiaque	9	17	11	11	11	16	9	13	13	16		
	53		100		69		69		81		<b>74</b>	73
Chirurgie générale	81	92	79	101	80	97	85	104	87	90		
	88		78		82		82		97		<b>85</b>	87
Chirurgie orthopédique	49	45	48	61	52	65	52	61	56	64		
	109		79		80		85		88		<b>88</b>	84
Chirurgie plastique	23	38	24	41	23	51	24	50	26	60		
	61		59		45		48		43		<b>51</b>	45
Chirurgie plastique - Clinicien-chercheur	1	1	0	0	1	1	0	0	0	0		
	100				100						<b>100</b>	100
Chirurgie plastique - Recherche	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0		
			100				100				<b>100</b>	100
Chirurgie vasculaire	10	13	11	14	10	22	11	21	11	13		
	77		79		45		52		85		<b>68</b>	61
Dermatologie	29	55	27	51	28	56	28	52	29	60		
	53		53		50		54		48		<b>52</b>	51
Génétique médicale	8	3	8	10	8	7	10	7	11	9		
	100		80		100		100		100		<b>96</b>	100
Médecine d'urgence (spécialité)	73	166	71	124	70	121	77	113	83	113		
	44		57		58		68		73		<b>60</b>	66
Médecine familiale	1405	953	1395	914	1399	980	1425	891	1464	943		
	100		100		100		100		100		<b>100</b>	100
Médecine familiale intégrée de MU	2	7	2	13	4	19	4	17	6	19		
	29		15		21		24		32		<b>24</b>	25
Médecine familiale intégrée de PCE	0	0	0	0	1	0	1	0	2	0		
					100		100		100		<b>100</b>	100
Médecine familiale intégrée de SPA	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0		
	100										<b>100</b>	100
Médecine interne	466	453	456	466	461	469	481	416	484	475		
	100		98		98		100		100		<b>99</b>	99
Médecine nucléaire	9	12	9	2	9	9	9	14	10	10		
	75		100		100		64		100		<b>88</b>	88
Médecine physique et réadaptation	30	29	29	37	29	30	33	41	31	41		
	100		78		97		80		76		<b>86</b>	84

Microbiologie médicale	5	3	5	3	7	4	5	2	7	2		
	100		100		100		100		100		<b>100</b>	100
Neurochirurgie	17	27	18	21	22	20	20	24	20	23		
	63		86		100		83		87		<b>84</b>	90
Neurologie	48	59	49	60	49	38	53	48	56	44		
	81		82		100		100		100		<b>93</b>	100
Neurologie pédiatrique	8	13	8	13	6	6	7	9	8	10		
	62		62		100		78		80		<b>76</b>	86
Neuropathologie	3	1	3	1	4	2	2	0	4	0		
	100		100		100		100		100		<b>100</b>	100
Obstétrique-gynécologie	81	111	84	110	85	111	94	132	93	99		
	73		76		77		71		94		<b>78</b>	81
Ophtalmologie	37	75	38	67	36	78	38	77	38	69		
	49		57		46		49		55		<b>51</b>	50
O.R.L.	29	43	24	49	28	41	28	50	30	37		
	67		49		68		56		81		<b>64</b>	68
Pathologie dx et clinique	6	2	7	1	8	2	8	5	7	3		
	100		100		100		100		100		<b>100</b>	100
Pathologie dx et moléculaire	40	28	32	33	34	21	32	29	33	27		
	100		97		100		100		100		<b>99</b>	100
Pathologie hématologique	4	3	4	4	4	1	4	1	6	1		
	100		100		100		100		100		<b>100</b>	100
Pédiatrie	138	177	132	175	141	168	143	153	143	151		
	78		75		84		93		95		<b>85</b>	91
Pédiatrie - Clinicien-chercheur	1	1	1	1	1	2	0	0	0	0		
	100		100		50						<b>83</b>	50
Pédiatrie - Form. sc. et chercheurs clin.	0	0	1	1	0	0	0	0	1	0		
			100						100		<b>100</b>	100
Pédiatrie - Recherche	0	0	1	0	0	0	0	0	1	2		
			100						50		<b>75</b>	50
Psychiatrie	183	220	183	205	181	182	181	192	182	208		
	83		89		99		94		88		<b>91</b>	94
Psychiatrie - Recherche	2	2	2	1	2	2	0	0	5	1		
	100		100		100				100		<b>100</b>	100
Radio-oncologie	23	28	22	23	21	19	22	29	24	33		
	82		96		100		76		73		<b>85</b>	83
Radiologie diagnostique	81	92	79	88	77	104	79	125	79	121		
	88		90		74		63		65		<b>76</b>	68
Santé publique et médecine de prév. incluant MF	15	17	16	14	15	14	15	9	14	9		
	88		100		100		100		100		<b>98</b>	100
Santé publique et médecine prév.	7	8	8	5	9	6	10	7	10	2		
	88		100		100		100		100		<b>98</b>	100
Urologie	30	32	32	50	30	45	31	42	35	32		
	94		64		67		74		100		<b>80</b>	80

## Références utiles

<b>Sites de la Faculté de médecine</b>	
Site des études médicales post-doctorales : Noms des responsables de la direction de programme (UL) Information générale sur les programmes.	<a href="http://www.fmed.ulaval.ca/postmd/">www.fmed.ulaval.ca/postmd/</a>
Site de la Direction de l'aide aux étudiantes et étudiants (DAE)	<a href="http://www.fmed.ulaval.ca/dae">www.fmed.ulaval.ca/dae</a>
Réseau d'aide au choix de carrière (résidents par spécialité)	Contactez la <a href="mailto:dae@fmed.ulaval.ca">dae@fmed.ulaval.ca</a>
<b>Site intranet de la Faculté de médecine</b>	
« Mon choix de carrière » Module <b>Mon choix de carrière</b> et son répertoire des spécialités (avec vidéo pour certaines)	<a href="https://intranet.fmed.ulaval.ca/">https://intranet.fmed.ulaval.ca/</a> Intranet → Profil → Mon choix de carrière
<b>Sites internet extérieurs</b>	
Service canadien de jumelage des résidents (CaRMS)	<a href="http://carms.ca">carms.ca</a>
Site de la Fédération des médecins résidents du Québec	<a href="http://fmrq.qc.ca/">fmrq.qc.ca/</a>
<b>Postes disponibles au Québec (sur le site du ministère de la Santé et des Services sociaux)</b>	
Plans régionaux d'effectifs médicaux (PREM) en médecine de famille	<a href="http://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/medecine-au-quebec/prem/">http://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/medecine-au-quebec/prem/</a>
Plans d'effectifs médicaux (PEM) en spécialité	<a href="http://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/medecine-au-quebec/plans-d-effectifs-medicaux-pem-en-specialite/">http://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/medecine-au-quebec/plans-d-effectifs-medicaux-pem-en-specialite/</a>
<b>Perspectives d'emploi par spécialité</b>	
« Guide des résidences » publié par la Fédération médicale étudiante du Québec	Publication à venir
<b>Autres adresses utiles</b>	
Jessy Boilard, MD Michel Normand, MD Direction de l'aide aux étudiantes et étudiants (DAE) Faculté de médecine Pavillon Ferdinand-Vandry, bureau 2404	Pour prendre rendez-vous : <a href="mailto:dae@fmed.ulaval.ca">dae@fmed.ulaval.ca</a> (418) 656-2131, poste 403459
Service de développement professionnel de l'Université Laval Services de consultation pour la clientèle de la Faculté de médecine : préparation à l'entrevue, révision de CV ou de lettre de motivation, et bien d'autres services de soutien en placement (emploi)	Pour prendre rendez-vous : 418 656-3575 Par courriel : <a href="mailto:sdp@ulaval.ca">sdp@ulaval.ca</a> Sur le site internet : <a href="https://www.sdp.ulaval.ca/nous-joindre/rendez-vous">https://www.sdp.ulaval.ca/nous-joindre/rendez-vous</a>

Faculté de médecine  
Pavillon Ferdinand-Vandry  
1050, avenue de la médecine  
Université Laval,  
Québec (Québec) G1V 0A6

---